



Semaine 38

Lundi
 Repas végétarien

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Les groupes d'aliments

- Entrée
- Plat principal
- Légume Féculent
- Produit laitier
- Dessert

Taboulé

Escalope végétale

Petits pois

Camembert

Crème dessert vanille

Trio de crudités

Steak de veau sauce tomate basilic

Pommes de terre de légumes rostiés

P'tit Roulé Fol Epi

Glace

Radis beurre

Couscous de bœuf et merguez

Fromage blanc aromatisé

Cannelé

Salade verte iceberg

Aiguillettes de poulet au paprika

Macaronis

Vache qui rit

Raisins

Salade de tomates

Gratin de poisson aux fruits de mer

Riz

Petit moulé nature

Fruit

- Fruits et légumes
- Viandes, poissons œufs
- Céréales, légumes secs
- Matières grasses cachées
- Produits laitiers
- Produits sucrés

Repas sans viande :
 Mardi : Hoki sauce tomate basilic
 Mercredi : Couscous de la mer
 Jeudi : Filet de colin au paprika

Présence de porc signalée par *



« **Pépino, le raisin rigolo** » te propose :

Ce Jeudi, du raisin. Humm !!!

Blanc ou rouge, le raisin est un fruit au goût sucré très riche en vitamines, bonnes pour ton cœur.

Regarde, il pousse sur des ceps de vigne. Attention à ne pas confondre avec les cèpes, des champignons délicieux !

Sais-tu que le raisin est le deuxième fruit le plus cultivé au monde après les agrumes ?



Choix de la semaine
 Entrée : **Pomelo**
 Légume : **Purée de céleri**

Origine de nos viandes bovines
 - Bœuf : France



Tous nos plats sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten (seigle, blé, orge, avoine, épeautre, kamut), crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, sésame, anhydride sulfureux et sulfites, lupin et mollusques. Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires, qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier et connaître les conditions tarifaires spécifiques.